

L'idée de nouveaux immeubles-tours à Bruxelles ne fait pas l'unanimité

Les interrogations interviennent dans le contexte du projet de plan d'aménagement directeur (PAD) des abords de la rue de la Loi dans le quartier européen.

Des immeubles-tours seront encore construits à Bruxelles mais pas à n'importe quel prix, n'importe comment, ni en dehors de ce qui est indiqué dans l'accord de gouvernement, a affirmé lundi le secrétaire d'État en charge de l'Urbanisme, Pascal Smet (one.brussels-sp.a).

Jusque dans les rangs des partenaires DéFI et Ecolo de la majorité régionale, plusieurs députés bruxellois ont interpellé lundi le secrétaire d'État pour mieux connaître son point de vue sur la question, à la suite d'une interview récente à ce sujet. Les interrogations interviennent aussi dans le contexte du projet de

plan d'aménagement directeur (PAD) des abords de la rue de la Loi dans le quartier européen.

Ce projet qui ouvre la porte, sur le papier, à la construction d'immeubles-tours fait l'objet de critiques sévères de la part de comité d'habitants, mais aussi de la Commission royale des monuments et des sites.

Il avait déjà donné lieu vendredi dernier à plusieurs questions teintées de critiques adressées au ministre-président Rudi Vervoort (PS).

Zones de dégagement

Dans la majorité, Marie Nagy a souligné que DéFI était partisan de la qualité et de la modernité mais qu'il souhaitait qu'il soit tenu compte pour chaque projet de l'impact sur les perspectives, de son coût et de l'environnement.

Isabelle Pauthier (Ecolo) a rappelé que le débat sur l'opportunité d'aménager de nouvelles tours était apparu en 2009, par le biais d'une étude universitaire et lors d'un colloque organisé en 2010. *«La tour entretient un rapport paradoxal à la densité: en fait, le plus dense est l'immeuble haussmannien rez + 5 étages.»*

D'après cette analyse partagée par des experts immobiliers, la construction de tours ne répond pas nécessairement au défi de la densité urbaine car elles nécessitent des zones de dégagement au sol plus importantes.

Dans l'opposition, Gaëtan Van Goidsenhoven et Geoffroy Coomans de Brachène (MR) ont déploré qu'il n'y ait jusqu'ici pas eu de véritable débat sur la densité et la verticalité. Il importe d'aborder cette question à l'échelle métropolitaine. **BELGA**

«Le plus dense est l'immeuble haussmannien rez + 5 étages.»

ISABELLE PAUTHIER
DÉPUTÉE ÉCOLO
